

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 42 (1971)
Heft: 2

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 03.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PD

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XLIIe ANNÉE

Paraît une fois par mois

No 2 Février 1971

SOMMAIRE

Colloque sur l'aménagement des pâturages boisés des Franches-Montagnes
Au Comité de l'ADIJ : coordination sur le plan social et projet de secrétariat permanent
Chronique économique

Colloque sur l'aménagement des pâturages boisés des Franches-Montagnes

par J.-P. FARRON, G. LETTÉ, J.-P. FRIEDLI et D. ROCHES
ingénieurs forestiers

Introduction

par J.-P. FARRON, conservateur des forêts du Jura

Les 25 et 26 septembre 1970, un colloque, organisé par la Conservation des forêts du Jura, avait lieu aux Breuleux. Il était consacré à l'aménagement des pâturages boisés des Franches-Montagnes. Pourquoi ce sujet, et pourquoi l'ADIJ met-elle à notre disposition son bulletin de février alors qu'il y a un an elle publiait un large compte rendu des travaux de la Commission technique du libre parcours ? Cet épineux problème serait-il devenu soudain d'une brûlante actualité ? En quelque sorte, oui. Et si la preuve de la nécessité de mettre sur pied un tel cours devait être faite, il n'y aurait qu'à consulter la liste des personnes présentes et se souvenir des discussions passionnées qu'il suscita.

Avant que ne soient prises des options définitives, avant que ne soient réalisés entièrement des projets pouvant conduire à une transformation évidente du paysage franc-montagnard, nous avons jugé bon de réunir tous ceux qui sont concernés par cette affaire, et de les consulter.

Le lecteur qui n'a jamais ressenti l'appel de ce coin de pays passionnant, celui qui reste insensible au charme vaguement mystérieux de ces pâturages boisés, ceux qui n'y vivent pas ou qui ne s'y délassent jamais peuvent fermer cette plaquette ; ils perdent leur temps, et n'y apprendront rien. Tous les autres, nombreux c'est certain, peuvent être rassurés : l'aménagement de cette contrée unique n'est pas laissé au hasard.

Aux travaux sérieux de la Commission technique du libre parcours, au souci des ingénieurs agronomes d'améliorer les structures de l'agri-